

APE Laroin
Association des Parents d'Elèves de l'école de Laroin



ASSEMBLEE GENERALE DU 6 MARS 2013

Présents :

Mesdames : C. Sureau, F. Veron Durand, S. Tavares, A.F. Triloff, Martine Aballéa, A. Cutayar-Sakwa,
V. Mialou, C. Martinez-Masforné

Messieurs : D. Ferreira, F. Vitoria

Ouverture de séance 20h30.

1) REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

L'inquiétude des membres et bien sur des parents se porte sur le financement des activités qui seront proposées de 15h30 à 16h30, est-ce la Mairie qui prendra en charge le coût, est-ce les parents qui devront « mettre la main à la poche » ?

Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il ne doit pas y avoir de discrimination envers les enfants et les familles et donc que le coût de ces activités soit pris en charge en totalité par la Mairie, afin que tous les enfants puissent y participer. Pour l'instant, la Mairie est en attente d'une estimation précise du coût de ces activités par le Centre de Loisirs d'Artiguelouve.

Les délégués des Parents d'Elèves présents au conseil d'école du 21 février 2013 ayant pour ordre du jour cette réforme, ont précisé que le souhait de Monsieur Le Maire était avant tout de favoriser l'épanouissement des enfants en proposant diverses activités et non une simple garderie et **dans la mesure du possible** sans surcoût pour les familles.

Outre l'aspect financier, la seconde difficulté de ce projet concerne la durée des ateliers. En effet, ¾ heures est un laps de temps trop court pour mettre en place un atelier intéressant avec les enfants. Une réflexion est donc menée par le directeur du CLAE (Centre de Loisirs Associé à une Ecole) pour définir la nature et la durée des ateliers mais aussi les plages horaires de sortie afin d'éviter que les enfants qui peuvent partir plus tôt ne perturbent le déroulement de l'animation. Mais cela signifie également que l'on augmente le temps de vie à l'école pour les enfants...

Le personnel mis à disposition de l'école dans le cadre du CLAE pour les activités périscolaires devrait se composer d'un directeur, de deux animateurs du centre de loisirs d'Artiguelouve et du personnel de l'école mais ce nombre exact de personnes supplémentaires encadrant les ateliers n'est pas encore clairement défini. Cela dépendra également du nombre d'enfants présents.

D'autre part, l'APE demande à la Mairie de mettre en place un sondage auprès des parents afin :

- d'avoir une estimation précise du nombre d'enfants qui participeront aux activités
- d'avoir l'avis des parents concernant la durée et le coût éventuel de ces ateliers
- de connaître les priorités concernant les ateliers : le coût, l'intérêt et l'enrichissement pour les enfants

2) VOYAGE SCOLAIRE

Lors du conseil d'école du 21 février 2013, il a été soulevé le problème du coût du voyage scolaire pour les parents : « ...une note de Mr l'Inspecteur relève que la part des parents d'élèves est importante. Les enseignantes proposent de ne partir qu'un an sur deux. Un sondage auprès des parents sera effectué à la rentrée. ».

Les membres présents souhaitent que les voyages continuent à se faire tous les ans, et demande à ce qu'un sondage soit effectué le plus rapidement possible lors de la rentrée des vacances de février.

Pour rappel, le vide grenier avec la tombola sont de toutes les manifestations qu'organise l'APE celles qui rapportent le plus de bénéfice et donc qui participent le plus au financement du voyage scolaire et des

sorties des maternelles. **Par conséquent, plus nous vendons des tickets de tombola moins nous paieront pour le voyage scolaire de l'année prochaine.**

3) VIDE GRENIER

Des affiches vont être déposées un peu partout (rond-points, commerces, ...) afin de faire la promotion de cette importante manifestation de l'APE.

L'installation des tables pour les exposants du vide grenier qui a lieu le 24 mars 2013, se fera la veille le samedi 23 mars 2013 à 17h30. Merci à tous ceux qui peuvent venir nous aider.

Une nouvelle réunion est prévue le mercredi 20 mars 2013 à 20h30 afin d'emballer tous les lots pour la tombola. Merci aux membres de venir nombreux pour aider aux emballages.

Comme les années précédentes, l'association demande à ces membres de bien vouloir préparer des gâteaux en part individuelle de préférence (plus facile à vendre) pour le vide grenier.

A noter que cette année nous avons une baisse sensible des dons de lots pour la tombola venant des entreprises partenaires, nous obligeant ainsi à acheter les trois premiers lots.

Pour rappel, l'APE tient un stand de ventes d'objets, jouets et bibelots divers récoltés généreusement auprès des parents. L'intégralité des bénéfices sera versée à l'APE et contribuera à la subvention du prochain voyage scolaire et sorties des maternelles. Les objets qui n'auront pas été vendus seront récoltés par Emmaüs. **Les dons sont à déposer directement à l'école la semaine de rentrée scolaire.**

4) VENTE DE GATEAUX

La dernière vente de gâteaux le vendredi 1^{er} mars la veille des vacances de février a ramené un bénéfice de 181€ ce qui est très bien vu le peu de gâteaux proposés. Certaines personnes ont été généreuses en refusant de récupérer leur monnaie. Merci à elles.

La prochaine vente (la dernière de l'année scolaire) aura lieu le vendredi 26 avril 2013 la veille des vacances de Pâques.

Fin de séance à 22h30.

La date de la prochaine réunion le mercredi 20 mars 2013 à 20h30.

Laroin, le 8 mars 2013

N.B. : Compte-rendu également disponible sur le site <http://www.ape-laroin.fr>